



Procès-Verbal N°7

Réunion du Comité de Direction

Date de réunion : Vendredi 10 septembre 2021

Heure et Lieu : 16h30 - Siège de la Ligue Mahoraise de Football à Cavani.

Présidence : M. Mohamed BOINARIZIKI, Président - Ligue Mahoraise de Football

Présents : MM. Soulaïmana YOUSOUFOU, Maoulana OILI, Mariama CHRISTIN, Anzizi HAMOUZA BACAR, Ali ANDY, AbdelKader BACO MOUSSA, Mahamoud SIDI MOUKOU, Anrif HALIDI CHEIK, Mohamed DJANFFAR.

Présence par procuration : Abdoul Karim ABAINE.

Assiste à la séance :

Excusés : Sélémani ATTOUMANI, Richeville ROBERT, Hamada-Hamidou SIDI, Aouladi ABOUDOU, Jean-Pierre RIGANTE, Kamardine AHAMED, Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE, Ishaka RACHIDI.

Invité : Mohamed AHAMADA TOSTAO, Président de la CRA

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Procès-Verbal N°6 du Comité de Direction,
- 2 - Traitement des affaires sportives,
- 3 - Divers.

1 – Approbation du Procès-Verbal N°6 du Comité de Direction :

Le Procès-verbal N°6 du Comité de Direction, réunion du 09 juin 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Quelques ajouts ont été apportés dans les commissions. Voir ci-dessous.

2 – Traitement des affaires sportives :

Point d'actualité des commissions 2021

Le Comité de Direction rappelle que la saison 2021 est très impactée par la crise sanitaire et donc il est important de faire un point régulier dans les différentes commissions.

Il rappelle également que les réclamations et toutes affaires liées aux coupes, coupe de France et Coupe de Mayotte, seront directement traitées par le Comité de Direction par soucis de pouvoir répondre au calendrier des différentes rencontres.



Commission Régionale d'Arbitrage :

Depuis la reprise des compétitions, la CRA a alerté le Comité de Direction sur le manque d'Arbitres. Aujourd'hui il n'y a que 155 arbitres dont 75 stagiaires et R4.

Le Comité de Direction invite les clubs à faire le nécessaire pour répondre à cet appel et également éviter d'éventuelles sanctions pour des manquements aux obligations des statuts d'arbitrage.

Le Président de la CRA a rappelé aussi à la ligue, la formation d'un groupe d'arbitres élités. Aujourd'hui ils sont 35 arbitres retenus selon des critères bien définis.

Le Président a rappelé aussi que les formations se passent comme prévu et la CRA répond systématiquement aux demandes des formations qui sont faites par les clubs.

Le président de la CRA alerte également sur le respect des horaires de coup d'envoi et aussi aux responsabilités des Arbitres et Capitaines sur les feuilles de match.

Le Comité de Direction demande aux Arbitres de faire régulièrement leur rapport et les transmettre dans les délais via leur espace personnel

Commission régionale sportive et des terrains :

Championnat :

Les rencontres se déroulent normalement et la commission essaie de s'adapter au contexte en tenant compte des contraintes de cette saison exceptionnelle, très courte.

Coupes :

Les compétitions se déroulent bien malgré les réglages quotidiens.

Le Comité de Direction demande à la commission de faire le nécessaire pour la programmation de la rencontre TCO Mamoudzou vs USC Labattoir, 3^{ème} tour de la coupe Régionale de France.

Le Comité de Direction demande également à la commission de revoir l'organisation et surtout le calendrier des matchs de coupe. Il est demandé de faire un tirage au sort pour le reste des rencontres et jusqu'aux finales. L'objectif est de pouvoir organiser la finale de la coupe de France le 06/11/2021.

Il est rappelé que la finale se jouera sur le terrain départemental à Cavani.

Compte tenu de la saison exceptionnelle, le Comité de Direction demande exceptionnellement à la CRST de programmer dans la mesure du possible, des matchs de championnat dans les journées prévues pour la coupe de France sauf pour la finale.



Le Comité de Direction demande également à la CRST de voir au cas par cas les matchs de rattrapage qui pourront être programmés les mercredis soir.

Décision de Comité de Direction concernant le fonctionnement des commissions :

Compte tenu des contraintes liées au calendrier de la saison en cours, le Comité de Direction se réserve le droit de se saisir des affaires des commissions qui ne répondent pas aux objectifs par rapport aux traitements des affaires. Un point sera fait à la prochaine réunion de comité de direction.

- [Traitement des demandes des Clubs](#)

Demande de dérogation :

Le Comité de Direction rappelle que toutes les demandes de dérogations au niveau des éducateurs sont traitées directement par la Commission Régionale Technique.

Demande d'entente :

Le Comité de Direction rappelle que toute demande d'entente doit obligatoirement se faire avant la sortie des calendriers de la saison en cours. Toute demande arrivée après la sortie des calendriers sera refusée.

Pass Sanitaire :

Le Comité de Direction rappelle aux clubs que la communication sur le pass sanitaire est faite depuis le mois de juillet 2021.

Le Comité de Direction rappelle également qu'il y a un arrêté préfectoral qui est applicable depuis le 08 septembre 2021 en complément des mesures gouvernementales et fédérales.

Il est demandé aux clubs, élus de Comité de Direction et des Commissions mais aussi aux Agents de la Ligue de se conformer à ces mesures.



Délégués présentés par les clubs. Deux Délégués par club

DELEGUES 2020-2021. Régional 1

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
AJM Jumeaux	Régional 1	Fari boura MALIDI // 06 39 27 06 84 Mohamed ISSOUF // 07 49 30 30 16 HANAMI Moustoifa // 06 92 93 21 86	
AS Bandraboua	Régional 1	Ali Amed 06 39 68 61 50	
USCJ Koungou	Régional 1	ABDALLAH Djamil 2 546 887 075 06 39 68 67 95 djamradj.djamil@hotmail.com	ABDALLAH Issoufa 2 546 847 865 06 39 99 57 05 uscjkoungou@lmfoot.fr
USCEP Antéou	Régional 1	SAINDOU Assoidi 2 546 917 127 06 93 85 84 84 zaou.navy@gmail.com	MARI Ahamada Ali 2 547 160 834 06 39 25 53 98 mary976.81@gmail.com
Diabes Noirs	Régional 1		
ASJ Moinatrindri	Régional 1	DAOULABOU Oihabi 2 546 872 117 06 39 26 08 33	MADJINDA EI anrif 2 546 872 080 06 39 05 21 85
FC de Mtsapere	Régional 1	ISSOUFI Anrifina 2 547 547 152 06 39 39 70 12	EL HAMID Daniel 1 438 925 096 06 39 09 18 37
Tchanga SC	Régional 1		
AS Sada	Régional 1	NOUSSOURA Ali 2 257 718 881 06 39 28 09 74	Abdou Anissouni 2 548 273 203 06 39 19 38 56
UCS Sada	Régional 1	ALI Andy	HAMADI Bacar
ASC Kawéni	Régional 1	MASCATI EI-Had, licence 2 547 907 540 06 92 63 25 11 elhad.mascati@gmail.com	MZE Madi, licence 2 300 700 943 06 39 03 97 89 madimze@orange.fr
AS Rosador	Régional 1		



DELEGUES 2020-2021. Régional 2

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
Foudre 2000	Régional 2		
AS Neige	Régional 2		
ASC Abeilles	Régional 2		
AS DE Kawéni	Régional 2		
Bandréle FC	Régional 2	1- BACHIROU Boinamani // 06 39 69 44 47 2- BACHIROU Saïd N° 2 547 889 341 // 06 39 22 22 74 3- ABDALLAH Charhabili // 06 39 20 79 22 4- COLO Haladi N°2 547 557 855 // 06 39 09 45 67	
FC Dembéni	Régional 2	MOIRABOU YSSOUFFI 2 544 386 915 06 39 10 68 02 yssouffi.moirabou@hotmail.fr	ACHIRAFFI MADI Bacar 2 546 884 131 06 39 07 52 12 bacar.achiraffi@orange.fr
FC Majicavo	Régional 2		
Olympique Miréréni	Régional 2		
AJ Kani-Kéli	Régional 2	NDAKA Ibrahima 2 543 224 563	AHAMADA Mahamoud 2 546 892 205
Enfants de Mayotte	Régional 2	SAINDOU EII-hamissi ell-hamissi@laposte.net 06 39 61 54 65 2 546 843 012	BACO OUSSENI SOULAIMANA 2 546 849 009
FC Labattoir	Régional 2	ASSOUMANI Moudjibou 3 289 611 160 06 39 25 35 86	SALIM Saïd 2 547 912 638 06 39 69 18 03
USC Kangani	Régional 2		



DELEGUES 2020-2021. Régional 3 Poule Nord

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
ASO Espoir Chiconi	Régional 3		
Enfants du Port	Régional 3		
US Kavani	Régional 3		
Ndréma Club	Régional 3		
Mahabou SC	Régional 3	KAMARDINE Ahmed 2 548 273 161	
ASJ Handréma	Régional 3	Attoumani Issa Boina 2 547 181 449 06 93 48 93 11	Attoumani Moudjitaba 2 547 181 451 06 39 07 83 22
FC Mtsapéré 2	Régional 3		
Pamandzi SC	Régional 3		
ASC Wahadi	Régional 3	MARI Attoumani Atchou 2 546 849 977 06 39 68 32 77	MADJIDI Mouayad 2 546 848 785 06 39 01 72 44
Etincelles Hamjago	Régional 3		
Racine du Nord	Régional 3	Madi Saïd 2 546 857 637	Haribou Danèche 2 546 052 817
AJ Mtsahara	Régional 3	SOIFI Abayoussouf	MARI Mansour



DELEGUES 2020-2021. Régional 3 Sud

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
FC Chiconi	Régional 3		
Miracle du Sud	Régional 3	1- MELA Massoundi N°2544287580 // 07 69 93 53 68 2- TAVANDRAY Chadhouli N° 2546847688 // 06 39 07 02 10 3- SOUFFOU Nassur N° 2545141995 // 06 92 77 38 99 4- BOINA Assadi N°2546846334 // 06 39 05 14 021 5- ALI HADHURAMI Bourahima // 2545112538 // 06 58 81 05 68	
FC Kani-Bé	Régional 3	SAID SOILIH Soifaoui SAINDOU El Halim ASSANI Faïssouli	
Espérance Iloni	Régional 3	M'LAMALI Souyifoudine 06 39 26 47 17 esperanceiloni@lmfoot.fr	
FC Sohoa	Régional 3		
US Ouangani	Régional 3	Daoudou Bolhina Ben A 2 547 662 479 06 39 25 26 64	ABDOU CHEBANI Mohamed 2 546 849 910
TCO Mamoudzou	Régional 3	HAMADA Hakim 2 545 455 159 06 39 66 70 44 hamadahakim97@yahoo.fr	MBODJI Mamadou 2 547 929 377 07 49 29 42 20 mamadou.mbodji@hotmail.fr
Choungui FC	Régional 3		
VCO Vahibé	Régional 3	MADJINDA Balkini 2 546 846 907 06 39 27 30 07	ASSANI MADI Ahmadi 2 547 161 161 06 39 21 53 93
USC Labattoir	Régional 3		
RC Barakani	Régional 3	Costa BACAR 2 546 846 703 06 39 03 23 25	Nayim AHAMED 2 546 848 654 0639 04 22 26
VSS Hagnoundrou	Régional 3		



DELEGUES 2020-2021. Régional 4.

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
Espoir Mtsapéré	Régional 4 Poule A		
Tornado Club	Régional 4 Poule A		
FC Ylang Koungou	Régional 4 Poule A		
Trévani SC	Régional 4 Poule A		
FC Mtsakandro	Régional 4 Poule A		
US Bandréle	Régional 4 Poule A	ALI MCHINDRA ABDOU 2 546 850 0081	TOILIBOU MOHAMED 2 547 557 856
FMJ Vahibé	Régional 4 Poule A		
Espoir Club Longoni	Régional 4 Poule A		
Olympique Miréréni 2	Régional 4 Poule A		
AS Bandraboua 2	Régional 4 Poule A		
FC Majicavo 2	Régional 4 Poule A		
AS Rosador 2	Régional 4 Poule A		



CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
US Mtsangamboua	Régional 4 Poule B	IBRAHIME Nakibou 06 39 27 71 36 ahamada.nakibou@laposte.net	AHAMADI Kamil Dine 06 39 60 79 09 kamil1984@hotmail.fr
ACSJ M'liha	Régional 4 Poule B		
Voulvavi Sports	Régional 4 Poule B		
US D'Acoua	Régional 4 Poule B	MADI TCHAMA Rachidi 0639 27 70 32 maditchama.rachidi@gmail.com	DARIOUECHI Assoumani 0639 66 25 42 studio.tradition976@gmail.com
ASCJ Alakarabu	Régional 4 Poule B		
Mtsanga 2000	Régional 4 Poule B		
FC Shingabwé	Régional 4 Poule B		
ASC Abeilles 2	Régional 4 Poule B		
Enfants de Mayotte 2	Régional 4 Poule B		
ASJ Handréma 2	Régional 4 Poule B		
AJ Mtsahara 2	Régional 4 Poule B		
Tchanga SC 2	Régional 4 Poule B		



CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
Flamme Hajangoua	Régional 4 Poule C		
USJ Tsararano	Régional 4 Poule C		
Feu du Centre	Régional 4 Poule C		
AS Kahani	Régional 4 Poule C	Mchangama ibrahim 06 39 07 7 75 justice4@hotmail.fr	ELHADE Chababi M 07 69 28 55 42
FCO Tsingoni	Régional 4 Poule C		
FC Sud	Régional 4 Poule C		
AS Papillon d'Honneur	Régional 4 Poule C		
ASCEE Nyambadao	Régional 4 Poule C	ADIGUE Rachad 2 545 639 874 06 39 28 20 79	
AS Ongojou	Régional 4 Poule C		
Etoile Hapandzo	Régional 4 Poule C	Boinaidi Saindou boinaidi_saindou@yahoo.fr	
FC Chiconi 2	Régional 4 Poule C		
AS Sada 2	Régional 4 Poule C		
US Ouangani 2	Régional 4 Poule C		



CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
Eclair du Sud	Régional 4 Poule D		
Lance Missile	Régional 4 Poule D		
Makoulatsa FC	Régional 4 Poule D	MOUSTOIFA Ibrahim 2 548 271 703 06 39 66 73 60	HAMADA Hounafi 2 227 758 310 06 93 32 36 57
Maharavou FC	Régional 4 Poule D		
CS Mramadoudou	Régional 4 Poule D		
FC Sud	Régional 4 Poule D		
Jeunes de Mronabéja	Régional 4 Poule D		
RC Tsimkoura	Régional 4 Poule D		
M'bouini Elan Club	Régional 4 Poule D		
AJM Jumeaux 2	Régional 4 Poule D		
Bandréle FC 2	Régional 4 Poule D		
VSS Hagnoundrou 2	Régional 4 Poule D		
ASJ Moinatrindri 2	Régional 4 Poule D		



CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
A. Mlézi Maoré	F- ENTREPRISE R1		
AS EMCA	F- ENTREPRISE R1		
BDM Sport	F- ENTREPRISE R1		
AS Cuisibains	F- ENTREPRISE R1		
ASCG Sodifram	F- ENTREPRISE R1		
Entente CPSM	F- ENTREPRISE R1		
AS Du Département	F- ENTREPRISE R1		
Mairie de Mamoudzou	F- ENTREPRISE R1		
OGC Tilt SOS	F- ENTREPRISE R1		
AS Colas	F- ENTREPRISE R1		
ASC Prefeduc	F- ENTREPRISE R1	Maxime BRUN <i>2 543 637 568</i>	Alexandre THIAW <i>2 300 514 559</i>
Mayotte Air Service	F- ENTREPRISE R1		

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
CHM Foot	F- ENTREPRISE R2		
ACSE DEAL 976	F- ENTREPRISE R2		
ASC Tamandjema VC	F- ENTREPRISE R2		
AS Mami Foot	F- ENTREPRISE R2		
AS Toto Maho	F- ENTREPRISE R2		
ASC EDM	F- ENTREPRISE R2		
AP Maison d'Arrêt	F- ENTREPRISE R2		
E.Corpo Mtzamboro	F- ENTREPRISE R2		
Equipe Corpo SAT	F- ENTREPRISE R2		
Mairie de Dzaoudzi L	F- ENTREPRISE R2		
Mairie de Dembéni	F- ENTREPRISE R2		
Mairie de Bandraboua	F-ENTREPRISE R2		



CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
EFF/ASC/AJM	Football Féminin R1		
AS Jumelles	Football Féminin R1	BOURA Zalifa <i>06 93 85 75 24</i>	ABDALLAH Assani <i>06 39 22 58 87</i>
Déviils Pamandzi	Football Féminin R1		
Olympique de Sada	Football Féminin R1		
Racine du Nord	Football Féminin R1		
Bandrele Foot Fem	Football Féminin R1	Mohamed ALOUINI <i>06 39 07 58 09</i>	
Ent Mirereni/Tsingoni	Football Féminin R1		
ASO Espoir Chiconi	Football Féminin R1		
Club Unicornis	Football Féminin R1		
EF Le Daka	Football Féminin R1		
ASJ Handréma	Football Féminin R1		
USC Labattoir	Football Féminin R1		
FC Mtsapere	Football Féminin R1		

CLUBS	CHAMPIONNAT	Délégué 1	Délégué 2
ASC Wahadi	Football Féminin R2		
US Kavani	Football Féminin R2		
AS Neige	Football Féminin R2		
Miracle du Sud	Football Féminin R2		
USCJ Koungou	Football Féminin R2		
FMJ Vahibé	Football Féminin R2		
ASC Kaweni	Football Féminin R2		
FC Majicavo	Football Féminin R2		
USCEP Antéou	Football Féminin R2		
Diables Noirs	Football Féminin R2		
US Bandrélé	Football Féminin R2		



3 – Divers :

- Le président de la Ligue a reçu une invitation de la Ligue de TADJOURAH de DJIBOUTI pour un tournoi inter-régional de corpo Tadjourah / Mayotte 2021. La Ligue a pris note de l'invitation.
- Organisation d'un évènement sportif en Corse :

La Ligue est saisie par la Corse pour un évènement sportif regroupant toutes les disciplines et pour les jeunes. La Ligue a pris note et demande à l'administration et particulièrement à la Direction Technique de voir la possibilité de participation pour la sélection des jeunes et aussi les demandes de financements.

Les décisions du Comité de Direction sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans un délai de 07 jours dans le respect des articles R.141& suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Président

Secrétaire Général

Mohamed BOINARIZIKI

Maoulana OILI

